



LOUIS BERTHELOT
Cercle sportif
des trois vallées
Aube, Braux.



COMPAGNIE DU LOUP BLEU, lors de la représentation de *1911* ou *le cahier d'Adèle*, une pièce sur la révolte des vigneron, financée par le Conseil général.



CHRISTOPHE LOUAULT
L'Arman'sonne,
Eaux-Puiseaux.

Les associations, actrices de la vitalité auboise

Avec la rentrée, les activités reprennent dans les clubs et associations. Dans l'Aube, il y en a pour tous, pour tous les âges, tous les engagements et toutes les passions. Et ce, grâce aux bénévoles et salariés qui font vivre les 10 000 associations à but non lucratif déclarées. On estime qu'un Aubois sur sept donne de son temps et de son énergie pour animer, encadrer, présider une association. Coup de projecteur sur ces femmes et hommes de l'ombre, indispensables acteurs de la vitalité auboise.

Texte : Philippe Schilde et Marie-Pierre Moyot. Images : Didier Vogel.

22 oct.

Une journée dédiée à la reconnaissance du bénévolat aura lieu le 22 octobre à l'Université de technologie de Troyes. 2011 est l'année européenne "des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active".

Donner aux gens, ça fait grandir! » Voilà pourquoi, depuis l'âge de 30 ans, Yves Paille s'implique dans Tout pour la Chanson. Attiré par le chant choral, il entre dans l'association en 1990. L'année suivante, il en devient trésorier, alors qu'il n'a, dit-il, « pas d'affinités particulières pour les comptes. La présidente d'alors a dû estimer que je pouvais mettre à profit mon métier d'informaticien pour professionnaliser un peu la tenue des cahiers, jusque-là effectuée au crayon et à la gomme... Si le conseil d'administration m'a élu président en 2007, c'est sans doute parce qu'avec le temps et mon expérience du montage des dossiers de subventions, j'avais les qualités requises à ses yeux. J'ai accepté le poste. Mais je l'avoue, président, c'est davantage d'ennuis que trésorier. » En contrepartie, Yves Paille sait qu'il peut compter sur ses bénévoles pour les répétitions hebdomadaires et les 12 à 15 concerts donnés chaque année. « Nous avons la chance, avec notre chorale, de faire des tournées, comme en 2004 au Québec, qui nous permettent de nous ouvrir aux autres. Ici, nous avons donné un concert au sein de la prison de Villenaux-la-Grande, une expérience assez fabuleuse », révèle-t-il. Tirée par le succès du Grand choral des Nuits de Champagne, qui suscite chaque année des vocations parmi la popu-



L'ARMAN'SONNE et ses musiciens apportent une agréable touche de renouveau dans les villages des pays d'Othe et d'Armance.

ALAIN DOMMANGET (COMPAGNIE DU LOUP BLEU): « Faire vivre une troupe de théâtre amateur avec un rendu très professionnel exige un investissement énorme des comédiens. Sur scène comme en coulisses: costumes, décors... »



« Quand on a la santé, le temps passé au service des autres ne compte pas, même si c'est prenant... »

PATRICK MAUFFROY, président de fanfare, artisan menuisier, maire et président de communauté de communes.



YVON PERRIN, PRÉSIDENT DE LA MAISON DE LA SCIENCE (Sainte-Savine). Ce collectif d'associations monte des expositions qui permettent aux jeunes de s'approprier les savoirs à travers manipulations et exercices ludiques.



PATRICK MAUFFROY. À l'ère d'Internet et du multimédia, sa fanfare - Les Intrépides -, à Nogent-sur-Aube, a du mal à recruter clairons et tambours.

lation, Tout pour la chanson n'a pas trop de mal à conserver son effectif. De 120 à 130 adhérents adultes (avec quelques adolescents) cotisent et font vivre l'association, dont le budget avoisine les 30 000 euros. Les subventions du Conseil général (1 500 euros) et de la ville de Troyes (600 euros) représentent moins de 10 % des recettes. Pourtant, cet ensemble d'amateurs ne se plaint pas de son sort, même s'il doit désormais payer la location de la salle de répétition. Chacun trouve son bonheur en chantant. Le public, à Troyes comme à la campagne, trouve le sien en l'écoutant.

« UNE FANFARE, C'EST MIEUX QU'UN MAGNÉTO »

À l'image de cette chorale reconnue, accessible à tous, les associations dynamiques et conviviales foisonnent dans l'Aube. Elles sont près de 10 000, en tous domaines: sport, culture, loisir, santé, enseignement, action sociale, formation, logement, défense des droits, caritatif, environnement, aide à l'emploi, tourisme, sécurité... Du club de broderie aux arts martiaux, en passant par le don d'organes, la lutte contre le racisme, l'aviculture ou l'orchidophilie

exotique, il y en a pour toutes les sensibilités. Parce que les associations sont porteuses de valeurs éducatives, d'épanouissement personnel et collectif, de solidarité et de lien social, elles sont indispensables au bien vivre, en ville comme dans le moindre village. Prenons le cas de l'Arman'sonne: créée en 2008 à Eau-Puiseaux, cette fanfare composée d'une vingtaine de musiciens âgés de 7 à 77 ans est née de rencontres lors de la Fête de la musique. Aux cérémonies patriotiques du dernier 14 juillet, elle a joué aux côtés des anciens combattants dans trois communes d'Othe et d'Armance. Les maires étaient ravis de rassembler du monde autour des monuments, en musique. « Il est important de maintenir les traditions. Une fanfare, c'est mieux qu'un magnéto. Et puis, nous sommes redevables aux élus locaux pour leur aide technique et financière », déclare Christophe Louault, président plein de projets, dont celui de monter une école de musique. Une dynamique qu'aimerait bien retrouver son "confrère" Patrick Mauffroy, aux commandes des Intrépides de Nogent-sur-Aube: « Nous étions 70 à la fondation de la fanfare, en 1967, quand il n'y avait pas Internet. Nous sommes une

douzaine aujourd'hui et nous avons du mal à enrôler et à vivre. Ça tient parce qu'il y a l'amitié et parce qu'on s'entraide avec la musique de Lhuître », fait-il remarquer. Tout en notant que sa sœur Laurence, présidente de la troupe de majorettes nogentaise, s'en tire mieux que lui avec la clique. « Longtemps, nous avons été indissociables sur les manifestations: la synergie musique-majorettes, c'était notre force. »

L'INTERASSOC', BIEN AVANT L'INTERCO'

Pour lutter contre la raréfaction des bénévoles en milieu rural, les clubs ont réalisé les communautés associatives et ce, bien avant les communautés de communes! C'est le cas du Cercle sportif des trois vallées Aube, à Braux. Jean-Luc Berthelot a succédé il y a dix ans à son père, à la présidence de ce club 100 % foot. « Réunir 122 licenciés (dont 80 jeunes), explique-t-il, oblige à ratisser sur 20 à 25 communes, car le nord-est aubois se désertifie. Pour conserver des animations au service des habitants, nous montons donc des partenariats. Les municipalités nous suivent, de même que des chefs d'entreprise locaux, sponsors malgré la crise. Nous pouvons ainsi former des joueurs de bon niveau ». Dans des sports moins médiatiques, comme le tennis de table ou le judo, ses collègues de Saint-Mesmin et de Jasseines enregistrent aussi de belles réussites. « L'initiation et le perfectionnement font partie de nos priorités: la formation, c'est le travail de base, assure Jean-Paul Wendehenne, président du club de tennis de table de Saint-Mesmin. Les jeunes nous quittent pour leurs études ou quand ils se marient, mais quelle joie d'en voir revenir quelques années plus tard! C'est la preuve que notre encadrement, notre éthique ont porté leurs fruits. » Cette reconnaissance du travail accompli dans l'ombre est chère à Jeannine et Jack Vanier (78 et 77 ans), emblématique couple du Judo club de Jasseines, qui a battu en 2010 son record de licenciés (99). L'un d'eux est le jeune champion Téo L'herbier, 15 ans et déjà ceinture noire.



1 SUR 3 Un tiers des Français fait partie d'au moins une association: sport (12,3 %), activités de 3^e âge (9,6 %), culture (5,9 %), loisirs (4,7 %). Insee.

RADIOSCOPIE DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

■ **UNE ASSOCIATION POUR 30 AUBOIS** 9866 associations déclarées dans l'Aube, dont 6 000 à 7 000 réellement en activité. Secteurs les plus représentés: sport (18 %), culture (13 %), loisirs (12 %), action socioculturelle (8 %), éducation et formation (7 %). (Préfecture de l'Aube, mai 2011.)

■ **L'AUBE, 2^E DÉPARTEMENT POUR LA CRÉATION D'ASSOCIATIONS** Derrière la Marne (44 %), l'Aube représente 22 % des créations régionales en 2009-2010. (Insee.)

■ **EMPLOI: SURTOUT DANS LE SOCIAL** Dans l'Aube, le secteur associatif emploie près de 6 790 salariés, dont 57 % dans le secteur social. (Insee, 2005.)

85 %

Plus des trois-quarts des associations de Champagne-Ardenne ne fonctionnent qu'avec des bénévoles. Entre 100 000 et 120 000 bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations de la région. (Insee, 2010.)

■ **PAROLES DE BÉNÉVOLES**

> **Ce qui les motive** Les bénévoles mettent particulièrement en avant le souhait d'être utile et d'agir pour les autres (77 %), le désir d'épanouissement personnel (54 %), puis la cause défendue (51 %).

> **Satisfactions...** De leur engagement, ils apprécient le contact et les échanges (72 %), le plaisir d'être utile et efficace (68 %), la convivialité (63 %).

> ... **Et déceptions**

Le peu de reproches exprimés concernent les moyens financiers (27 %), les moyens matériels (21 %) et le manque d'organisation (24 %).

> **Ils en rêvent!** Les bénévoles souhaitent davantage d'attention portée au bénévolat (40 %), une meilleure reconnaissance (23 %) et une meilleure écoute (14 %); 26 % sont en demande de formation. (La France bénévole, lextenso éd., 2009.)

L'ARGENT, NERF DE LA GUERRE

En ville, les problèmes des dirigeants bénévoles sont différents, mais la question du financement est récurrente dans les petites et moyennes associations. « Il n'est pas facile de boucler le budget d'une troupe de théâtre comme Bouts de chandelle, qui mixe amateurs et professionnels, insiste Christian Marcellot, tout à la préparation du spectacle 2012 (*Le Roi nu*, de Ionesco). D'autant que nous proposons des textes pas toujours faciles d'accès. On y passe quelques nuits blanches. » Même angoisse chez Arthur Badié, cheville ouvrière du festival troyen Zoulou Dance, qui met à l'honneur la culture hip-hop depuis 20 ans.

IMPACT
En France, plus de 178 000 associations emploient 1 773 000 salariés, distribuant plus de 33 milliards d'euros de salaires. Données 2009.

« Avec le temps, j'ai appris à gérer les dossiers et les grands événements, mais le problème c'est qu'il faut toujours faire avec moins... Alors même qu'il nous faut des têtes d'affiche pour attirer du monde. »

La course aux moyens est le lot de tous, y compris des associations plus importantes, qui vendent des prestations. Exemple avec l'association 10 de Cœur qui produit un journal gratuit, support d'un chantier d'insertion, à Troyes « Nous avons réussi à consolider des emplois, via la distribution de notre journal ainsi que celle d'autres imprimés, pour le compte de communes de l'agglomération, se réjouit le président Philippe Billet. Mais il arrive que la trésorerie soit fragile en raison des délais de paiement. Je dois intervenir auprès des banques et de l'Urssaf, pour passer un cap difficile. Nous avons la chance d'avoir dans

REVIVRE (SECTION DU FOYER AUBOIS).
Eugénie Lemaire (à gauche), directrice, avec Nicole Maurino, membre du conseil d'administration et bénévole active sur le terrain.



« Quand j'ai touché le fond, j'ai lancé un SOS à Revivre. J'ai été entendue et aidée. J'estime normal de témoigner et de partager mon expérience avec des personnes en détresse à cause de l'alcool ou d'une autre addiction. NICOLE MAURINO, Revivre.



JUNIORS ASSOCIATIONS
Les jeunes, le pied à l'étrier

Le gouvernement vient d'abaisser à 16 ans l'âge légal pour créer une association. Il s'agit d'encourager les jeunes à s'investir dans des activités d'intérêt général. Dans l'Aube, l'apprentissage de la vie associative existe déjà à travers des associations juniors, dont la fédération des MJC est le relais. « Sur 10 ans, une vingtaine ont été créées. Il en existe deux actuellement. Les projets sont divers: réalisation de films, raids en forêt d'Orient, vélo acrobatique ou pêche à la carpe... L'important, c'est de laisser les jeunes conduire eux-mêmes leur projet, prendre les décisions et surmonter les obstacles », argumente Jean-Luc Petit, directeur de la FDMJC.

notre conseil d'administration des compétences professionnelles: chef d'entreprise, avocat, communicant, enseignants, etc. Ils répondent toujours présents », ajoute Philippe Billet, lui-même professeur de sciences économiques et sociales. Le binôme qu'il forme avec la directrice Catherine Desbuquois est un modèle d'efficacité au service de personnes confrontées à des difficultés sociales.

En raison de la baisse des fonds publics, la Maison pour tous - Un nouveau monde, à Arcis-sur-Aube, doit s'adapter pour maintenir son activité dans le social, l'aide aux familles, les loisirs, la culture, l'insertion. « Dans le secteur, nous avons constitué un parc de 10 scooters pour aider des gens en recherche d'emploi; nous avons aussi créé le jardin de cocagne de la Barbuise, témoigne le directeur Michaël Bouillon. Heureusement, la mobilisation des bénévoles, des salariés et des habitants ne faiblit pas. » Prompt à mettre en avant les mutualisations nécessaires dans le monde associatif, Michaël Bouillon dirige par ailleurs le Geda 10. Ce groupement d'employeurs vise à partager entre plusieurs associations des employés à temps partiel (animateurs, éducateurs sportifs, comptables...) pour générer in fine une vingtaine d'équivalents temps plein. Preuve que le monde associatif sait innover.

ALIX DANJOU-CARON (à gauche), responsable de l'Avim (Association auboise d'aide aux victimes d'infractions et de médiation pénale). « Salariés et élus doivent au quotidien beaucoup s'engager, et avec rigueur, pour aider les gens ayant subi un préjudice. »

JEAN-LUC PERRY (à droite) préside l'une des plus grosses associations de l'Aube, l'Union départementale des sapeurs-pompiers (3 400 membres). Son but: protéger leurs intérêts, les représenter et former les 200 jeunes sapeurs-pompiers (JSP), vivier de volontaires.

Comment le Conseil général attribue ses aides



Chaque année, le Conseil général subventionne des centaines d'associations à vocation départementale ou locale, selon des critères bien précis. Seul ou avec les communes, il finance également les équipements leur permettant de fonctionner: Centre sportif, Maison des lacs, salles polyvalentes, terrains de sport, etc.

Des principes applicables à tous

- Une nouvelle association ne peut être aidée qu'à l'issue d'une année d'observation.
- Seule une association locale déjà aidée par sa commune peut être subventionnée.
- Les ressources propres de l'association, les autres aides perçues, le projet, son intérêt et son rayonnement entrent en compte dans le calcul de la subvention.
- Aucune subvention départementale n'est inférieure à 150 euros.

de la jeunesse ses priorités, le Conseil général ne subventionne pas les activités de simple loisir à l'échelon local, ni le sport loisir.

Spécial associations culturelles

- Le barème tient compte:
- de l'effectif;
 - du rayonnement géographique;
 - du type d'action (une association dont l'objectif est la formation sera plus aidée);
 - de l'étendue des activités.



JUDO CLUB DE JASSEINES. Grâce au jeune sportif de haut niveau Téo L'Herbier (à gauche), parrainé par le Conseil général, le club reçoit d'importantes subventions pour continuer à sortir des graines de champions. En arrière-plan, Jeannine et Jack Vanier, emblématiques dirigeants.

Spécial associations sportives

- Le barème tient compte:
- de l'effectif;
 - de la catégorie: compétition ou haut niveau;
 - pour le haut niveau: du niveau d'évolution et des résultats obtenus;
 - du temps d'encadrement technique rémunéré;
 - de l'engagement éventuel d'équipes au niveau national (non professionnelles);
 - de la présence de sportifs de haut niveau.

Des enveloppes cantonales

Dans les cantons ruraux, les conseillers généraux qui le souhaitent disposent d'une enveloppe (calculée au prorata du nombre d'habitants) à répartir entre les associations sportives et culturelles du canton. Leurs propositions sont soumises au vote de l'assemblée. Les associations départementales ne relèvent pas de ce dispositif.

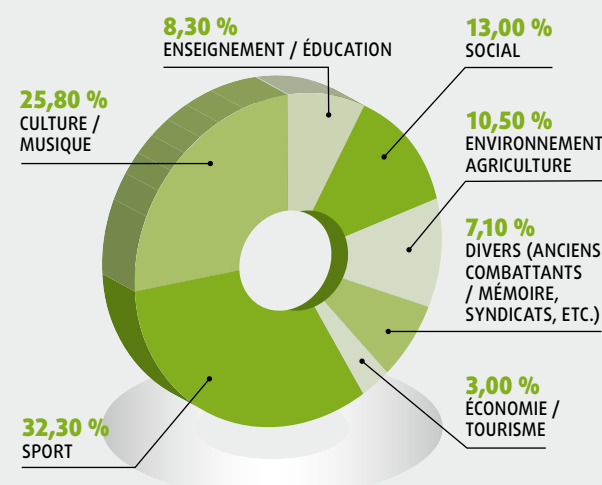
Plus d'aides, plus d'obligations

Le Conseil général signe des conventions d'objectifs avec certaines associations bénéficiant notamment de subventions élevées. Suivant le même principe, les sportifs de haut niveau s'engagent au travers de contrats de parrainage.

Des priorités assumées

Parce qu'il a fait de la compétition sportive, de la culture et de l'éducation

Sport et culture en tête des subventions



Lors du budget primitif 2011, le Conseil général a voté 3,2 millions d'euros en faveur des associations. Cette enveloppe comprend des subventions de fonctionnement, ainsi que des aides pour l'organisation de manifestations exceptionnelles (expositions, festivals, grands événements sportifs). Plus de la moitié des crédits bénéficie au sport et à la culture.

Bientôt, un guichet unique

À partir de cet automne, le Conseil général met progressivement en place un guichet unique pour les associations, quel que soit leur secteur d'activité. Ce guichet assurera:

- la remise des imprimés de demandes de subvention;
- la réception et la vérification des dossiers de demandes de subvention;
- l'analyse financière des demandes émanant des associations à gros budget;
- la notification des subventions après le vote du Conseil général (l'examen des demandes étant réalisé par les services compétents).



■ www.cg-aube.fr, sélectionnez le profil Associations dans l'onglet "Votre visite concerne".